



COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

REUNION DU 3 FEVRIER 2020

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Bastos – Mme Escroignard - MM Jasemin – Sénécal

Assiste : M Le Nagard (Comité)

Excusés : Mme Baisnée - M Allard (CTDAP)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le CLUB RECEVANT.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

ARGENTEUIL RFC : Mail du 03 02 20

Pris note du forfait de VEXIN AS sur critérium U12/U13 du 01 02 20 et non utilisation FMI

ARGENTEUIL RFC : Mail du 03 02 20

Pris note de la non utilisation de la FMI sur rencontres de critérium U12/U13 Avenir contre ST LEU FC

ARNOUVILLE FAS : Mail du 31 01 20

Pris note du forfait avisé de vos 2 équipes U6/U7 sur le centre à CHAUMONTEL LUZARCHES AS le 01 02 20

BEAUCHAMP AS : Mail du 30 01 20

Pris note du forfait avisé de vos équipes sur centre à VILLIERS JS le 01 02 20

BEZONS USO : Mail du 29 01 20

Pris note des dates disponibles pour accueillir des plateaux

BEZONS USO : Mail du 31 01 20

Pris note de votre réclamation concernant l'amende pour non réception de feuilles de présence. Après recherche la commission transmet au secrétariat pour annulation

CERGY PONTOISE FC : Mail du 29 01 20

Pris note du forfait avisé de vos équipes 10 & 11 sur critérium U12/U13 du 01 02 20 à MONTMAGNY SPORTS

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 02 02 20

Pris note de votre remarque concernant les feuilles de matches. La commission vous rappelle qu'il vous est possible à partir de footclub d'imprimer votre feuille de match pour chaque rencontre

ECLAIR DE PUISEUX : Mail du 31 01 20

Pris note du forfait avisé de vos équipes U6/U7 sur centre à SARCELLES AAS du 01 02 20

ECOUEN FC : Mail du 02 02 20

Pris note de l'annulation du centre du plateau U6/U7 du 01 02 20

GONESSE RC : Mail du 31 01 20

Pris note de votre demande d'engager 6 équipes supplémentaires U6/U7 soit 8 équipes. Vos équipes seront donc GONESSE RC 1 pour 4 équipes et GONESSE RC 2 pour 4 équipes

MARLY ES : Mail du 02 02 20

Pris note de la non utilisation de la FMI pour rencontres de critérium U12/U13 suite à l'absence d'identifiant et mot de passe du club d'ARGENTEUIL RFC

MENUCOURT AS : Mail du 31 01 20

Pris note du forfait avisé de vos équipes U6/U7 sur centre à ST PRIX ES du 01 02 20

LE THILLAY ESM : Mail du 30 01 20

Pris note de votre remarque concernant les rencontres U10/U11 du 14 12 19 suite à l'inauguration de votre terrain. La commission transmet au secrétariat pour annuler l'amende

LE THILLAY ESM : Mail du 30 01 20

Pris note du forfait avisé de vos équipes U12/U13 sur critérium du 01 02 20 à VILLIERS JS

LE THILLAY ESM : Mail du 30 01 20

Pris note de votre remarque sur la non utilisation de la FMI sur rencontres de critérium U12/U13 du 25 01 20 contre GROSLAY FC. La commission n'a reçu aucun mail nous avertissant du forfait de vos équipes. Même si vous prévenez le club adverse, vous devez également envoyer un mail à la commission Foot Animation

LE THILLAY ESM : Mail du 03 02 20

Pris note votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8 ou U9 du 08 02 20. La commission vous confirme qu'il n'y a aucun plateau pendant les vacances et que les centres annoncés sont pour le plateau du 29 02 20

OSNY FC : Mail du 31 01 20

Pris note de votre demande d'engager une équipe supplémentaire U6/U7 soit 4 équipes

PARISIS FC : Mail du 03 02 20

Pris note de l'annulation du centre du plateau U6/U7 du 01 02 20



PERSAN US : Mail du 01 02 20

Pris note du forfait non avisé de vos équipes U6/U7 sur centre à GARGES FCM du 01 02 20

PRESLES USL : Mail du 31 01 20

Pris note du forfait avisé de vos équipes U6/U7 sur centre à BRUYERES BERNES SUM du 01 02 20

ROISSY US : Mail du 28 01 20

Pris note de votre demande de modification d'horaire sur critérium U12/U13 du 01 02 20 contre GAFEBP. La commission vous rappelle que les demandes de dérogation sont à faire via footclub et non sur imprimé extranet de la Ligue

SARCELLES AAS : Mail du 31 01 20

Pris note de l'annulation du centre du plateau U6/U7 du 01 02 20

ST LEU FC : Mail du 03 02 20

Pris note de votre demande de report de rencontres de critérium interdistrict U11 du 08 02 20.

La commission ne peut répondre favorablement à votre demande car les dates vous ont été communiquées dès le début de saison.

ST PRIX ES : Mail du 27 01 20

Pris note de l'annulation du centre du plateau U6/U7 du 01 02 20

ST PRIX ES : Mail du 03 02 20

Pris note de votre impossibilité d'utiliser la FMI sur match de votre équipe 2 contre COSMO TAVERNY du 01 02 20

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 30 01 20

Pris note de la réception de la feuille de match contre OSNY FC du 25 01 20

CONVOCAATION

Lundi 17 Février 2020 à 19 heures 00

La commission convoque :

- Pour le club GONESSE RC
M le Président du club
M DIAGOURAGA Diaby - Responsable Ecole de Foot

Suite à l'indisponibilité de vos installations

Présence indispensable sous peine de sanction

Lundi 17 Février 2020 à 19 heures 30

La commission convoque :

- Pour le club MENU COURT AS
M le Responsable de la catégorie U12/U13

- Pour le club COSMO TAVERNY
M le Responsable de l'équipe 1 U13

- Pour le club CERGY PONTOISE FC
M le Responsable de l'équipe 1 U13

Suite au centre n° 12 - Festival Foot U13 du 18 01 2020 à MENU COURT AS

Présence indispensable sous peine de sanction



Lundi 24 Février 2020 à 19 heures

La commission convoque :

- Pour le club de STOUEN AS
- M SADAQUI Mohamed - Responsable Ecole Foot Animation
- M TOUNKARA Moussa - Educateur Equipe St OUEN AS 1

Suite rencontres match n° 22061562 à VAUREAL FCM et match n° 22061563 contre GARGES FCM - critérium U12/U13 du 14 12 19

Présence indispensable sous peine de sanction

Lundi 24 Février 2020 à 19 heures 30

La commission convoque :

- Pour le club d'ARGENTEUIL RFC
- M TRAORE Samba - Responsable Ecole Foot Animation
- M KATHAINI Mounal - Responsable U12/U13

Suite non utilisation régulière de la FMI sur rencontres de critérium U12/U13

Présence indispensable sous peine de sanction



PLATEAU n° 6 – U8 / U9 du 29 Février 2020

U8/U9 - Niveau 1 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)						
N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb U8	Nb U9	joueurs
ARGENTEUIL RFC						
1	Hichem GHADBANE Tél 07 66 17 87 87	Stade Roger Ouvrard 2 Allée Romain Rolland 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL RFC	2	2	24
			GONESSE RC	2	2	24
			SOIY AM FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
ENTENTE SSG						
2	Johann Valgaire Tél 06 22 81 02 83	Stade A. Talar 2 Bd de l'Entente 95 ST GRATIEN	ENTENTE SSG	2	2	24
			ERMONT AS	2	2	24
			ARGENTEUIL FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
ERAGNY AS						
3	Philippe LOPES Tél 06 52 37 94 15	Parc des Sports L. Larue 2 Chemin des Tilleuls 95610 ERAGNY	ERAGNY AS	2	2	24
			PARISISFC	2	2	24
			VEXIN AS	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
FRANCONVILLE FC						
4	Mourad MAZOUZI Tél 06 20 08 82 00	Stade Jean Rolland 112 rue des Pommiers Saulniers 95130 FRANCONVILLE	FRANCONVILLE FC	2	2	24
			ST OUEN AS	2	2	24
			ENTENTE MMB	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
PONTOISIENNE JS						
5	Badriedine LABIDI Tél 06 42 77 34 10	Stade de la Pépinière Bd de l'Europe 95300 PONTOISE	PONTOISIENNE JS	2	2	24
			CERGY FC	2	2	24
			OSNY FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
SARCELLES AAS						
6	Hakim BOUKHTAM Tél 06 51 94 62 57	Centre Sportif N. Mandela Av Paul Langevin 95200 SARCELLES	SARCELLES AAS	2	2	24
			ST LEU 95 FC	2	2	24
			GOUSSAINVILLE FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72



U8 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)

N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
ARGENTEUIL FC					
1	Christophe NAUDI Tél 06 63 18 14 44	Stade Jean Jaurès Rue J.J. Rousseau 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL FC	4	24
			FRANCONVILLE FC	5	30
			ST LEU 95 FC	3	18
					0
TOTAL				12	72
BOUFFEMONT AC					
2	Céline COURTEAUX Tél 06 20 11 36 68	Stade Av. J.B. Clément 95570 BOUFFEMONT	BOUFFEMONT AC	1	6
			CHAMPAGNE SFC	3	18
			DOMONT FC	3	18
			BELLOY ST MARTIN ACS	1	6
			VILLIERS LE BEL JS	4	24
TOTAL				12	72
COSMO TAVERNY					
3	Thomas HAMMOUDI Tél 06 79 45 38 67	Stade Jean Bouin 111 Rue de Montmorency 95150 TAVERNY	COSMO TAVERNY	2	12
			CERGY PONTOISE FC	5	30
			BEZONS USO	4	24
			OSNY FC	1	6
TOTAL				12	72
ECOUEN FC					
4	Loic RABOURDIN Tél 06 28 91 26 31	Stade Municipal Av du Mal Foch 95440 ECOUEN	ECOUEN FC	5	30
			CHAUMONTEL LUZ AS	1	6
			ENTENTE SSG	2	12
			BEAUCHAMP AS	2	12
			VEXIN AS	1	6
TOTAL				11	66
ENTENTE MMB					
5	Bernard LANFRANCA Tél 06 30 68 53 83	Stade Municipal Rue du Port 95630 MERIEL	ENTENTE MMB	1	6
			BEAUMONT MOURS ENT	1	6
			ADAMOIS OL	4	24
			ERAGNY AS	2	12
			AUVERS ENNERY FC	2	12
			SURVILLIERS AVENIR	1	6
TOTAL				11	66
ACADEMIE FOOT ERMONT					
6	Stéphane JEANCOURT Tél 06 07 60 22 54	Stade 105 Rue St Gratien 95120 ERMONT	ERMONT ACF	2	12
			COURDIMANCHE AS	5	30
			CORMEILLAIS ACS	3	18
			NEUVILLE AS	1	6
			ST OUEN AS	1	6
TOTAL				12	72



N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
GROSLAY FC					
7	Mattéo DOLIUM Tél 06 66 77 55 27	Stade Serge Cukier Chemin des Rouillons 95410 GROSLAY	GROSLAY FC	2	12
			MONSOULT BAILLET US	1	6
			ARGENTEUIL RFC	3	18
			SARCELLES AAS	2	12
			ERMONT AS	2	12
TOTAL				10	60
LE THILLAY ESM					
8	Saloum TANDIA Tél 07 68 32 60 65	Stade Municipal Chemin de St Denis 95500 LE THILLAY	LE THILLAY ESM	2	12
			FONTENAY EN PARISIS	2	12
			GONESSE RC	2	12
			EZANVILLE ECOUEN US	2	12
			DEUIL ENGHEN FC	2	12
TOTAL				10	60
MARLY LA VILLE ES					
9	Mohamed RIDA Tél 06 70 71 03 42	Stade Sébastien Braëms Chemin du Loup 95670 MARLY LA VILLE	MARLY LA VILLE ES	3	18
			FOSES FU	2	12
			GOUSSAINVILLE FC	2	12
			VIARMES ASNIERES OL	3	18
			PERSAN 03 US	2	12
TOTAL				12	72
ROISSY US					
10	Kamel SAOUCHI Tél 06 51 95 22 20	Comp. Sportif des Tournelles 55 Rue Houdard 95700 ROISSY EN FRANCE	ROISSY US	1	6
			ARNOUVILLE FAS	2	12
			PUISEUX LOUVRES FC	3	18
			VEMARS ST WITZ FC	2	12
			GARGES FCM	3	18
TOTAL				11	66
SAINT BRICE FC					
11	Djilali BEKKAR Tél 06 62 51 94 81	Stade Léon Graffin Rue de la Forêt 95350 ST BRICE S/S FORET	SAINT BRICE FC	4	24
			PARMAIN AC	1	6
			MONTIGNY OL	3	18
			BRUYERES BERNES USM	1	6
			MONTMORENCY FC	2	12
			PONTOISIENNE JS	1	6
TOTAL				12	72
SAINT PRIX					
12	Antony GUIA Tél 06 51 85 16 27	Stade Municipal 29 Rue Pasteur 95390 ST PRIX	ST PRIX ES	3	18
			MENUCOURT AS	5	30
			MAGNY EN VEXIN FC	2	12
			JOUY LE MOUTIER FC	2	12
TOTAL				12	72
SOISY AM FC					
13	Manuel VAZ Tél 06 11 88 13 69	Stade Schweitzer 40 rue d'Andilly 95230 SOISY S/S MONTMORENCY	SOISY AM FC	2	12
			PARISIS FC	3	18
			EAUBONNE CSM	3	18
			MONTMAGNY SPORTS	2	12
TOTAL				10	60



U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)

N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
AUVERS ENNERY FC					
1	Bruno DE JESUS Tél 06 61 13 25 16	Stade Chemin d'une Ruelle à l'Autre 95430 ENNERY	AUVERS ENNERY FC	3	18
			ADAMOIS OL	4	24
			BEAUCHAMP AS	3	18
			MAGNY EN VEXIN FC	2	12
TOTAL				12	72
BEAUMONT MOURS ENT					
2	Nicolas BOUTOUX Tél 06 10 33 85 70	Stade Gilles Degenève Rue Pdt Wilson 95260 BEAUMONT S/ OISE	BEAUMONT MOUS ENT	2	12
			VIARMES ASNIERES OL	5	30
			FOSES FU	3	18
			CHAMPAGNE SFC	2	12
TOTAL				12	72
CERGY PONTOISE FC					
3	José TOM Tél 07 77 06 47 33	Stade Keita Av. de la Plaine des Linandes 95000 CERGY	CERGY PONTOISE FC	5	30
			COURDIMANCHE AS	5	30
			ERAGNY AS	2	12
TOTAL				12	72
DEUIL ENGHIEU FC					
4	Vincent MOTILA Tél 07 82 45 90 58	Stade Municipal Rue Jean Bouin 95170 DEUIL LA BARRE	DEUIL FC	2	12
			BRUYERES BERNES USM	2	12
			ST BRICE FC	4	24
			SOISY AM FC	2	12
			PARMAIN AC	1	6
			VEMARS ST WITZ FC	1	6
TOTAL				12	72
ERMONT AS					
5	Xavier AKROUN Tél 06 64 94 18 44	Stade Renoir Rue du Syndicat 95120 ERMONT	ERMONT AS	2	12
			BEZONS USO	4	24
			FRANCONVILLE FC	4	24
			ST PRIX ES	2	12
TOTAL				12	72
EZANVILLE US					
6	Jérémy MONNET Tél 06 75 87 99 81	Stade du Pré Carré 93 Av du Mal Foch 95460 EZANVILLE	EZANVILLE US	1	6
			ENTENTE MMB	1	6
			BOUFFEMONT AC	1	6
			DOMONT FC	3	18
			ERMONT ACF	2	12
			EAUBONNE CSM	3	18
			MONSOULT BAILLET US	1	6
TOTAL				12	72



U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)

N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
7	Nzuzi NDOFULA Tél 06 59 03 49 77	Stade Ch. Grimaud Rue de Villeteuse 95360 MONTMAGNY	MONTMAGNY SPORTS		
			MONTMAGNY SPORTS	2	12
			GROSLAY FC	1	6
			GONESSE RC	2	12
			ECOUEN FC	2	12
			CHAUMONTEL LUZ AS	1	6
			ST LEU 95 FC	3	18
TOTAL				11	66
8	Brascile ALMEIDA DA COSTA Tél 06 12 56 66 18	Stade des Beauregards 130 Route de Pierrelaye 95220 HERBLAY	PARISIS FC		
			PARISIS FC	3	18
			CORMEILLAIS ACS	3	18
			JOUY LE MOUTIER FC	3	18
			MONTIGNY OL	3	18
TOTAL				12	72
9	Mohamed SAIDI U9 Tél 06 51 72 59 51	Stade Louis Odinot Rue Etienne Dolet 95340 PERSAN	PERSAN 03 US		
			PERSAN 03 US	2	12
			GARGES FCM	3	18
			MARLY LA VILLE ES	3	18
			PRESLES USL	2	12
TOTAL				12	72
10	Moussa TOUNGARA Tél 07 78 18 60 03	Parc des Sports Bd Duchet 95310ST OUEN L'AUMONE	SAINT OUEN AS		
			ST OUEN AS	1	6
			ENTENTE SSG	2	12
			MENUCOURT AS	4	24
			ARGENTEUIL FC	4	24
			FRETTOISE ES	2	12
TOTAL				14	84
11	Philippe LUCAS Tél 06 30 41 88 98	Stade Municipal Route de Plailly 95470 SURVILLIERS	SURVILLIERS AVENIR		
			SURVILLIERS AVENIR	1	6
			ARNOUVILLE FAS	2	12
			PUISEUX LOUVRES FC	2	12
			LE THILLAY ESM	3	18
			BELLOY ST MARTIN ACS	2	12
TOTAL				11	66
12	Nasser DJAOUI Tél 06 99 38 00 56	Parc des Sports 40 Av Auguste Blanqui 95 VAUREAL	VAUREAL FCM		
			VAUREAL FCM	3	18
			NEUVILLE AS	1	6
			COSMO TAVERNY	2	12
			ARGENTEUIL RFC	3	18
			PONTOISIENNE JS	1	6
			VEXIN AS	1	6
TOTAL				12	72



U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)

N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
13	VILLIERS LE BEL JS				
	Réda TOUSEGLI Tél 06 09 90 67 70	Parc des Sports 26 Rue du Champ Bacon 95400 VILLIERS LE BEL	VILLIERS LE BEL JS	4	24
			GOUSSAINVILLE FC	2	12
			ROISSY US	2	12
			FONTENAY EN PARISIS FC	2	12
			SARCELLES AAS	2	12
TOTAL				12	72

La commission rappelle aux clubs recevant d'adresser par voie postale ou dépôt au DVOF, dès lundi 3 Février 2020, les feuilles de centre et de présences des clubs visiteurs.

La commission demande aux clubs recevant de garder une copie des documents envoyés.

COUPE DU COMITE U12

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

ECOUEEN FC : 1^{er} appel de feuille de présence de votre équipe ECOUEEN FC 3 – centre n° 16 Coupe du Comité U12 du 18 01 20

2^{ème} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

GOUSSAINVILLE FC : 2^{ème} appel de feuilles de présence des ECOUEEN FC 3 – centre n° 16 Coupe du Comité U12 du 18 01 20

CRITERIUM U12 / U13

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

DOMONT FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 22280098 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre CHAUMONTEL LUZARCHES 1

VEXIN AS : 1^{er} appel de feuille de match n° 22280673 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre VIARMES ASNIERES OL 2

VILLIERS JS : 1^{er} appel de feuille de match n° 22280811 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre OSNY FC 2

LE THILLAY ESM : 1^{er} appel de feuille de match n° 2228090 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre GROSLAY FC 2

EAUBONNE CSM : 1^{er} appel de feuille de match n° 22281177 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre GARGES FCM 3



CERGY PONTOISE FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 22281437 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre ADAMOIS OL 4

PERSAN US : 1^{er} appel de feuilles de matches n° 22281521 & 22281549 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre CERGY PONTOISE FC 6 & 7

GOUSSAINVILLE FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 22061145 du 11 01 20 - critérium U12/U13 contre MARLY ES 1

DEUIL ENGHEN FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 22061656 du 11 01 20 - critérium U12/U13 contre ST OUEN ES 6

FRANCONVILLE FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 22062482 du 11 01 20 - critérium U12/U13 contre VILLIERS JS 4

ADAMOIS OL : 1^{er} appel de feuilles de matches n° 22062525 & 22062598 du 11 01 20 - critérium U12/U13 contre ST LEU FC 7 & 8

AMENDES

FRANCONVILLE FC : Non réception suite à 2^{ème} Appel de feuille de match n° 22062482 du 11 01 20 – critérium U12/U13 contre VILLIERS JS 4
Amende : 15 €

GOUSSAINVILLE FC : Absences non excusées devant commission Foot Animation – 2 personnes convoquées les 27 01 et 03 02 20
Amende : 20 € x 4 = 80 €

OSNY FC : 1^{er} Forfait non avisé équipe 4 sur critérium U10/U11 du 25 01 20 à SURVILLIERS AVENIR
Amende : 7 €

BOUFFEMONT AC : Forfait non avisé de votre équipe U8 sur centre n° 1 à ARNOUVILLE FAS – plateau U8 niveau 2 du 25 01 20
Amende : 10€

JOUY FC : Forfait non avisé de vos équipes U8 sur centre n° 2 à AUVERS ENNERY – plateau U8 niveau 2 du 25 01 20
Amende : 10€

PUISEUX LOUVRES FC : Forfait non avisé de vos équipes U8 sur centre n° 3 à BRUYERES BERNES USM – plateau U8 niveau 2 du 25 01 20
Amende : 10€

MONTMAGNY SPORT : Forfait non avisé de vos équipes U8 sur centre n° 5 à ECOUEN FC – plateau U8 niveau 2 du 25 01 20
Amende : 10€

FOSSÉS UF : Forfait non avisé de vos équipes U8 sur centre n° 7 à GOUSSAINVILLE FC – plateau U8 niveau 2 du 25 01 20
Amende : 10€

SURVILLIERS AVENIR : Forfait non avisé de votre équipe U8 sur centre n° 10 à MONTSOULT BAILLET US – plateau U8 niveau 2 du 25 01 20
Amende : 10€

LE THILLAY ESM : Forfait non avisé de vos équipes U8 sur centre n° 13 à VIARMES ASNIERES – plateau U8 niveau 2 du 25 01 20
Amende : 10€

FONTENAY FC : Forfait non avisé de vos équipes U8 sur centre n° 13 à VIARMES ASNIERES – plateau U8 niveau 2 du 25 01 20
Amende : 10€

VAUREAL FCM : Forfait non avisé de vos équipes U9 sur centre n° 13 à OSNY FC – plateau U9 niveau 2 du 25 01 20
Amende : 10€



PARMAIN AC : Forfait non avisé de votre équipe U9 sur centre n° 10 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS – plateau U9 niveau 2 du 25 01 20

Amende : 10€

ENTENTE SSG : Feuille de match n° 22283537 irrégulière – critérium U10/U11 du 25 01 20 contre ARNOUVILLE FAS (manque score du match)

Amende : 10€

CORMEILLAIS ACS : 1er forfait de votre équipe 3 sur match n° 22060896 du 11 01 20 - critérium U12/U13 à ENTENTE BEAUMONT MOURS

Amende : 7 €

BEZONS USO : 1er forfait de votre équipe 3 sur match n° 22080624 du 25 01 20 - critérium U12/U13 à COSMO TAVERNY

Amende : 7 €

GARGES FCM : 1er forfait de votre équipe 3 sur match n° 22061660 du 11 01 20 - critérium U12/U13 à MONTMORENCY FC

Amende : 7 €

CERGY PONTOISE FC : 1er forfait de vos équipes 4 & 5 sur matches n° 22062439 & 22062484 du 11 01 20 - critérium U12/U13 à ENTENTE SSG

Amende : 7 € X 2 + 14 €

ARGENTEUIL FC : 1er forfait de votre équipe 6 sur match n° 22281440 du 25 01 20 - critérium U12/U13 à GOUSSAINVILLE FC

Amende : 7 €

MONTSOULT BAILET US : Feuille de match irrégulière n° 22280123 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre Ent. BOISSY CHAR ARRONVILLE 1 (manque n° match)

Amende : 10 €

CHAMPAGNE SFC : Feuille de match irrégulière n° 22280125 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre ROISSY US 1 (manque date match)

Amende : 10 €

GONESSE RC : Feuille de match irrégulière n° 22281175 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre ST OUEN AS 5 (manque n° match & catégorie)

Amende : 10 €

BEZONS USO : Feuille de match irrégulière n° 22279280 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre ST BRICE FC 2 (mauvais n° match)

Amende : 10 €

ARGENTEUIL RFC : Feuille de match irrégulière n° 22279282 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre ST LEU FC 2 (mauvais n° match)

Amende : 10 €

CERGY PONTOISE FC : 1er Forfait de vos équipes 12 & 14 - critérium U10/U11 du 25 01 20 à ST PRIX ES

Amende : 7 € x 2 = 14 €

PONTOISIENNE JS : 1er Forfait de votre équipe 4 sur match n° 22283847 - critérium U10/U11 du 25 01 20 contre ST LEU FC 6

Amende : 7 €

ST LEU FC : 1er Forfait de votre équipe 6 - critérium U10/U11 du 25 01 20 à PONTOISIENNE JS

Amende : 7 €



ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

Suite à validation du Comité de Direction du 31/01/2020, les lieux des rassemblements de fin de saison sont ainsi validés :

FINALE DEPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 ET U13F le SAMEDI 4 AVRIL 2020
(Toute la Journée)
ST BRICE/FORET

FINALE DEPARTEMENTALE COUPE DU COMITE U12 le SAMEDI 23 MAI 2020
ECOUEN

FINALE DEPARTEMENTALE DU CHALLENGE U10 / U11 le SAMEDI 25 AVRIL 2020
(Toute la Journée)
CERGY

JOURNEE NATIONALE U6 / U7 Le SAMEDI 6 JUIN 2020 (Matin & Après-Midi)
GOUSSAINVILLE



SECTION FEMININES

RAPPEL REGLEMENT ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes, qui seront soumises à amendes dès les premières journées suivant les vacances :

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :
 - o 1^{er} = 10€
 - o 2^{ème} = 15€
 - o 3^{ème} = 20 + Forfait Général = 25€
- Le Forfait général de 25€ est imputé même au forfait avisé.
- Absence non excusée en U9F = 10€
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non licenciée = 120€
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = 80€
- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) = 10€
- Non réception de la feuille de match après deux relances = 15€
- L'arbitrage à la touche doit être assuré sur tous les matchs :
 - o Joueuses remplaçantes obligatoirement en U13F
 - o Dirigeants en U11F
 - o Joueuses remplaçantes ou dirigeants en U16F à 8, U19F à 8 et Séniors F à 8.
- Les zones techniques (banc des remplaçantes et des éducateurs) en Foot à 8 sont placées à droite et à gauche du But de Foot à 11 (personne au milieu du terrain).
- Les licences sont obligatoires (l'éducateur doit se rendre au match muni de la liste avec photos Footclub ou de l'application Foot Compagnon), il en va de la responsabilité de l'éducateur de l'équipe et du Club recevant.
- **L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.**

COURRIERS CLUBS

FOSSES FU

Mail du 29/02/20

Pris note de votre forfait

CHANGEMENTS – DATES – TERRAINS - HEURES

ENT SSG

Foot Club du 29/01/20

U11F à 8 - Groupe A

Match n°22323837 du 29/02/20

PARISIS FC 1 / RFC ARGENTEUIL 1

Nouvel Horaire : 9H30

Nouveau Terrain : Stade Municipal, 112 rue du Général de Gaulle à Pierrelaye

Accord de l'adversaire

Accord de la commission



MATCH A JOUER

25/02/20

U11F à 8 – Groupe A

Match n°22127851 du 01/02/20
GONESSE RC 1 / ARGENTEUIL RFC 1

FORFAITS

FOSES FU

U13F à 8 – Groupe D

Match n°22326227 du 01/02/20
Forfait avisé le 29/01/20
1er Forfait

BRUYERES BERNES USM

U13F à 8 – Groupe C

Match n°22325906 du 01/02/20
Forfait avisé le 29/01/20
1er Forfait

RFC ARGENTEUIL

U13F à 8 – Groupe E

Match n°22326254 du 01/02/20
Forfait Général

AMENDES

RFC ARGENTEUIL

U13F à 8 – Groupe E

Match n°22326254 du 01/02/20
Forfait Général : 25 €

PLATEAUX ET CRITERIUMS

Comme cela a été expliqué lors de la réunion du Football Féminin en Juin 2019, une phase de brassage aura lieu jusqu'aux vacances de la Toussaint et les licences seront alors vérifiées pour la création des poules.

PLATEAU U6F à U9F Plateau n°7 :

- Samedi 29 Février 2020

PLATEAU U6F à U7F Plateau :

- Samedi 7 mars 2020

PLATEAU ET CRITERIUMS U11F Journée 3 :

- Samedi 29 février 2020 (critérium)

CRITERIUMS U13F Journée 2 :

Samedi 14 février 2020 (critérium)

Toutes les feuilles de matchs de brassage, de rassemblements U11F et de plateau U9F vont être envoyées sur la messagerie officielle des Clubs et peuvent être retrouvées dans la rubrique Documents – Formulaire – Football Féminin du site internet.



PLATEAU U6F à U9F

SPECIAL SPORTS D'HIVER

Vous pouvez venir avec une tenue de sport d'hiver (combinaison de ski,...)

PLATEAU U6 à U9 F du 29/02/2020

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES
1	PIHEN Charlène 0664149811	Stade municipale rue du général de gaulle Pierrelaye	10 H 00	FC PARISIS		
				ADAMOIS OL	1	7
				CERGY PONTOISE FC	1	7
				ENT MMB ST LEU	2	14
				PERSAN US 03	1	7
				VIARMES FC	2	14
				PARISIS FC	3	21
				ENT SSG	1	7
				RFC ARGENTEUIL	2	14
				SARCELLES AAS	1	7
				GONESSE RC	1	7
				COSMO TAVERNY	1	7
				ARGENTEUIL FC	1	7
				SOISY FC	1	7
				FOSES FU	2	14
				ST PRIX ES	1	7
				ERMONT AS	1	7
DOMONT FC	2	14				
ST OUEN L'AUMONE AS	1	7				
GARGES FCM	1	7				
TOTAL					26	182

FIVE POUR LES U6F à U7F

Nous vous rappelons que ce plateau est uniquement réservé à la catégorie U6F-U7F

LE 07 MARS 2020

**LE FIVE
ZI Ouest, 10 Rue Henri de France
95870 BEZONS**

Le plateau se déroulera de 9h30 à 11h30.



PROCHAIN PLATEAU U6F à U9F du 14 MARS 2020

PLATEAU U6 à U9 F du 14/03/2020						
N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES
1	COSMO TAVERNY					
	CUGUEN Natacha	Complexe sportif J-Bouin, 111 rue de Montmorency, Taverny	11H00	SOISY FC	1	7
				DOMONT FC	2	14
				ST OUEN L'AUMONE AS	1	7
				GONESSE RC	1	7
				GARGES FCM	1	7
COSMO TAVERNY	1	7				
TOTAL					7	49

Nous vous informons que l'horaire du centre n°2 prévu à l'Isle Adam a été avancé à 10h00

PLATEAU U6 à U9 F du 14/03/2020						
N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES
2	ADAMOIS OL					
	HUART Pascal 06 62 64 98 55	stade PH-Grante, Avenue P-Toureau, l'Isle Adam	10H00	ADAMOIS OL	1	7
				PARISIS FC	3	21
				CERGY PONTOISE FC	1	7
				VIARMES ASNIERES OL	2	14
				ST PRIX ES	1	7
				ERMONT AS	1	7
ENT SSG	1	7				
TOTAL					10	70

PLATEAU U6 à U9 F du 14/03/2020						
N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES
3	FOSES FU					
	ANSEL Ammal 06 43 07 45 15	Stade Auguste Delaune, rue du grand Tremblay, Fosses	11h00	FOSES FU	2	14
				SARCELLES AAS	1	7
				RFC ARGENTEUIL	2	14
				PERSAN US 03	1	7
				ENT MMB ST LEU	2	14
ARGENTEUIL FC	1	7				
TOTAL					9	63

Prochaine
Réunion
Lundi 17 Février 2020
à partir de 18 h 30